



ACCUEIL
MONDE
AFRIQUE

France-Rwanda: lorsque les archives démontent le mensonge d'Etat

L'historien Vincent Duclert a dirigé la commission mise en place par le président Macron en 2019 pour analyser le rôle et l'engagement de la France au Rwanda. Retour sur les conclusions du rapport à la veille des commémorations marquant le vingt-huitième anniversaire du début du génocide de 1994.

Article réservé aux abonnés



Le président Emmanuel Macron reçu par son homologue rwandais, Paul Kagame, le 27 mai 2021 à Kigali: pour Vincent Duclert, des «relations privilégiées» prévalent désormais entre les deux pays. - Photo News



Entretien - Journaliste au service Monde

Par **Colette Braeckman**

Publié le 5/04/2022 à 15:38 Temps de lecture: 6 min

Vincent Duclert, historien et enseignant à Sciences Po, a été mandaté en 2019 par le président Macron pour diriger une équipe d'historiens et de chercheurs chargés d'examiner les archives françaises ainsi que le fonds de la présidence de François Mitterrand et celui du Premier Ministre Edouard Balladur. Après deux années de travaux, le rapport remis par les historiens, qui analyse en profondeur le rôle et l'engagement de la France au Rwanda, a contribué à une normalisation des relations entre les deux pays.(1)



Pourquoi le président Macron a-t-il pris l'initiative de nommer une commission d'historiens ?

Le président Macron a compris qu'il fallait agir non sur la polémique mais sur la connaissance. Etablir un socle de connaissances était la seule manière de dépasser les antagonismes et les tensions extrêmes. Il fallait créer des faits nouveaux, indéniables. Les archives ayant été fermées jusque-là, sa réponse a été de les ouvrir toutes, en deux temps, d'abord à la commission, puis à tout le monde. Tout ce que nous citons a été déclassifié, de même que les fonds Mitterrand et Balladur, ainsi que les procès-verbaux venus de source diplomatique à Kigali. Deux mille documents supplémentaires des armées ont été déclassifiés, c'est considérable. Après nous, d'autres chercheurs pourront consulter cette masse de documents, tous les obstacles ayant été levés. Mme Bertinotti, qui gérait le « fonds Mitterrand », a perdu son mandat et par la suite, tout a été rendu accessible à la demande d'Emmanuel Macron, responsable ultime des fonds des anciens présidents. L'Elysée a respecté complètement notre indépendance, les fonds présidentiels ont été intégralement ouverts, sur base d'une dérogation générale. Cette demande de notre équipe a été acceptée sans restrictions. Je ne suis pas au courant d'éventuelles pressions qui auraient pu être exercées par tel ou tel...

Avez-vous découvert des éléments qui vous ont surpris ?

Ce que l'on a découvert, c'est la confirmation d'un certain nombre d'hypothèses sur cette catastrophe que fut le soutien indéfectible de la France au régime Habyarimana, un soutien envisagé, mais pas toujours documenté. Là, sur base de documents, on a découvert avec surprise que cette politique à l'égard du Rwanda avait été décidée, conduite, exécutée à l'Élysée ! Pour que cela soit possible, il a fallu sortir de la régularité des institutions de la République. En effet, si le président de la République est bien le chef des armées, l'exécution dépend du chef d'état-major. Or les archives ont démontré que ce dernier avait été écarté au bénéfice du chef d'état-major particulier du président, il y avait donc une structure de commandement parallèle. Ce fut une surprise pour nous, car les archives ont confirmé une hypothèse qui, jusque-là, n'avait été émise que par quelques sources, dont Le Soir... Cette politique a été menée par un groupe d'hommes très déterminé, qui a résolument écarté toutes les alertes afin de poursuivre sa politique. Notre deuxième découverte, au départ des archives, a été l'ampleur des alertes, des oppositions à cette politique présidentielle. Dès 1990, au moment où la Belgique décidait de quitter le Rwanda, le général Vallet avait mis en garde mais il fut écarté, la DGSE (services de renseignements) avait évoqué les risques de génocide, l'attaché de défense Galinier avait prévenu lui aussi. Tous ces avertissements, au lieu d'être dissuasifs, accentuèrent la détermination du pouvoir. Les archives démontrent l'ampleur des connaissances déjà disponibles à l'époque, ce qui rend d'autant plus accablante la responsabilité de l'Élysée. Plus il y avait

de contestation, plus le pouvoir présidentiel renforçait sa position.

Quelles sont les raisons de cette obstination de l'Élysée ?

Elles sont essentiellement d'ordre géopolitique. Dans le contexte d'après-Guerre froide, on avait le sentiment que la menace venait des « Anglo-Saxons ». Il fallait donc défendre la francophonie, les « pays du champ », c'est-à-dire les anciennes colonies françaises. Dans ce contexte, le Rwanda était perçu comme une sorte de « conquête coloniale », un pays qui s'était ajouté au « champ » des anciennes colonies francophones. C'était la « théorie des dominos », selon laquelle l'abandon du Rwanda aurait entraîné la perte de contrôle français sur toutes ses anciennes colonies... Cependant, des voix assuraient que la France n'avait aucun intérêt au Rwanda, que ce régime était incapable de se démocratiser et de remplir les exigences formulées lors du sommet de La Baule, où le président avait promis une « prime à la démocratie » aux pays africains. Un jeune diplomate qui avait 28 ans à l'époque et qui était en poste en Ouganda, avait clairement mis en garde, mais il ne fut pas écouté, écarté de son poste par Paul Dijoud, directeur des Affaires africaines et malgaches. Aujourd'hui il a été nommé ambassadeur à Kigali !

Votre rapport a-t-il contribué à restaurer des relations normales entre la France et le Rwanda ?

Plus que normales. Je parlerais même de « relations privilégiées », comparables aux relations qui existent entre la France et l'Allemagne. Il ne s'agit pas seulement de relations au niveau de deux chefs d'Etat, de la conséquence du discours du président Macron lorsqu'il s'est rendu à Kigali, mais des relations entre deux sociétés. La société rwandaise a eu le sentiment que son histoire lui était restituée, après avoir été refusée. Le rapport rend aux Rwandais leur histoire, ce qui est fondamental et génère un sentiment de reconnaissance. Ce tournant explique la profondeur des relations actuelles entre Paris et Kigali. Il est difficile de faire la paix dans le monde mais là j'ai observé une démarche entre les deux pays qui mène à une relation de confiance. Le Rwanda est sorti de l'humiliation. Le livre a réduit à néant la « pyramide du mensonge ». Mais celle-ci existe toujours, le déni des faits n'est pas terminé et ce qui s'est passé au Congo est devenu une machine de guerre contre le régime de Kigali...

La société française a-t-elle accepté les conclusions du document ?

Lorsque le rapport est sorti, il n'y a pas eu de grande polémique et dans l'ensemble, il a été bien accepté. On savait que les choses étaient sales et on a accepté qu'enfin les choses soient dites, il y a eu un certain soulagement... Lorsque, lors de son séjour à Paris, le président Kagame a reçu des officiers français de haut grade, des diplomates, la rencontre que j'avais organisée a été incroyable : le président Kagame a

même expliqué comment le FPR - Front patriotique rwandais - avait conçu la lutte contre le génocide en termes militaires puis judiciaires et l'échange a été passionnant. A la fin on avait une impression de retrouvailles, c'était détendu, solennel, grave et très riche. Durant toute la soirée, l'entretien s'est poursuivi, toutes barrières étaient tombées. Très rapidement, les militaires ont trouvé un langage commun, confronté leurs souvenirs à propos de faits précis. Les officiers français présents ont exprimé leur douleur d'avoir dû, pendant trente ans, porter cela avec, en plus, la souffrance de ne pas pouvoir parler. Alors qu'ils avaient compris l'engrenage du génocide, ils n'ont pas été entendus...

Ont-ils aussi parlé de l'attentat contre l'avion du président, le 6 avril ?

Non. Mais notre commission a sorti les archives de la DGSE, où près de 400 documents retiennent l'hypothèse de la responsabilité des extrémistes hutus...

(1) « La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi, 1990-1994 », Rapport au président de la République, Armand Colin